



MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Durée : 1 jour (7h)

Pré-requis : être titulaire d'un certificat SST délivré par une entité habilitée

Effectif : 4 à 10 personnes maximum / groupe

Public concerné :

Ce stage s'adresse aux personnes désirant maintenir et actualiser leurs compétences de SST



Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap - merci de nous informer au moins 14 jours avant le début de la formation, afin de prévoir les aménagements nécessaires.

Méthode et moyens pédagogiques :

Alternance d'exposés et de mises en situation d'accident du travail simulé

Méthodes pédagogiques participatives : questionnement, jeux de rôles, quizz

Un dépliant « Aide-mémoire » de l'INRS sera remis à chaque stagiaire

Utilisation de mannequins pour pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire, d'un défibrillateur pédagogique, trousse de secours et autres matériels pour mises en situations scénarisées

Titre et qualité du formateur :

Le formateur dispose d'une certification en cours de validité auprès de l'INRS. L'organisme de formation est habilité.

Modalités d'évaluation :

- La formation est divisée en modules. Un questionnement oral, un quizz et/ou un exercice est proposé à la fin de chaque module. Sa validation permet au formateur de présenter le module suivant. Nous assurons ainsi un contrôle continu des connaissances.
- 2 épreuves certificatives ont lieu en fin de formation :
 - ✓ une situation d'accident de travail simulée où le candidat intervient efficacement en mobilisant les compétences adaptées pour secourir la victime
 - ✓ un questionnement oral portant sur cette même situation, faisant appel à ses compétences en matière de prévention

Validation : Attestation de stage et délivrance du certificat SST valide 24 mois (si aucune absence et résultats de l'évaluation favorables)



Objectifs professionnels :

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Maintenir et actualiser leurs compétences de SST afin de poursuivre leur contribution à la prévention des RP et continuer à intervenir lors d'un AT

CONTENU

Pour cette formation d'une journée, nous **personnaliserons le contenu pédagogique et les mises en situation** en fonction de votre entreprise, son contexte et le niveau des connaissances/compétences de vos SST suite à leurs 2 années d'expérience. Aussi, un **entretien de cadrage sera réalisé** avec le formateur au préalable.

Retours d'expérience des stagiaires

- Analyse des situations de travail vécues en tant que SST
- Pistes d'amélioration : point sur les connaissances à revoir en prévention et compétences à revoir en matière de secours
- La suite du programme proposé ci-dessous sera "à la carte" en fonction des sujets ayant émergé lors des échanges

Le SST : Auxiliaire de prévention dans son entreprise – Rappels des principales notions

- Rôle du SST en prévention ; obligations de l'employeur
- Accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- Les principes généraux de prévention
- Analyse de situations de travail dans le cadre d'une démarche prévention
- Rappels des notions de risque, danger, situation dangereuse – déceler un évènement déclencheur – reconnaître un danger grave et imminent
- Le Plan d'Actions Prévention
- Participation à la maîtrise des risques avec les autres acteurs (internes et externes à l'entreprise)

Le SST : Pilier dans l'organisation des secours - Rappels des principales notions

- Responsabilités du SST / obligations de l'employeur
- Champ d'intervention
- Moins de 3 minutes pour agir

Rappels du PREFAS et mises en situation – révisions des principaux gestes de secours

- Protéger
- Examiner
- Faire Alerter
- Secourir :
 - ✓ Saignements abondants
 - ✓ Etouffements
 - ✓ Victime qui ne répond pas et ne respire pas
 - ✓ Victime qui ne répond pas et respire
 - ✓ Malaises
 - ✓ Brûlures
 - ✓ Douleurs empêchant certains mouvements
 - ✓ Plaies ne saignant pas abondamment